

Montréal, le 19 janvier 2010

**COPIE**

L'honorable Christian Paradis, C.P., député  
Ministre des Ressources naturelles  
Ressources naturelles Canada  
Édifice Sir William Logan, 21<sup>ième</sup> étage  
580 rue Booth  
Ottawa, Ontario  
K1A 0A4

Monsieur le ministre,

Permettez-moi d'abord de vous transmettre mes plus chaleureuses félicitations pour votre nomination à titre de ministre des Ressources naturelles du Canada. Ce ministère, que je connais très bien par ailleurs, offre de multiples défis et je suis convaincu que vous saurez les relever avec brio.

Comme vous le savez, la Coalition canadienne de l'énergie géothermique (CCÉG), est l'association nationale de l'industrie de la géothermie. Nous avons pour rôle de mettre en présence les intervenants des secteurs public et privé de l'industrie géothermique, et d'élargir le marché des thermopompes géothermiques de même que le marché de la technologie géothermique au Canada. Il y a quelques années, nous avons mis en marche un processus de transformation des marchés de la géothermie au Canada. Aujourd'hui, notre industrie compte plus de 600 entreprises qualifiées qui embauchent au-delà de 1200 professionnels accrédités. Cette main d'œuvre qualifiée est maintenant engagée, chaque année, dans l'installation de milliers de systèmes géothermiques.

Vous vous rappellerez certainement que, lors de notre rencontre du 2 juillet 2009 à vos bureaux de Thetford Mines, nous avons longuement discuté de l'état de l'industrie canadienne de la géothermie. Nous avons alors soulevé plusieurs enjeux, notamment les difficultés pour les entrepreneurs d'ici d'introduire de nouvelles technologies au sein de notre industrie. Ces difficultés étaient notamment liées à la présence de barrières dans le processus de développement de normes, un processus lourd et inutilement contraignant.

Aujourd'hui, j'ai écrit à votre collègue, l'honorable James M. Flaherty, afin de lui soumettre quelques recommandations pour le prochain budget fédéral. Ces recommandations tablent sur une consolidation du programme écoÉNERGIE et émanent d'inquiétudes soulevées par nos membres. Sachant l'intérêt que vous portez à notre industrie, je prends la liberté de reformuler ces recommandations dans cette missive.

1. **Extension du programme écoÉNERGIE Rénovation – Maison**. Bien que plus de 10,000 systèmes géothermiques aient été installés dans le cadre de ce programme, l'industrie a toujours besoin d'un soutien afin d'aider à amortir les investissements significatifs faits par le secteur privé. Une extension de ce programme jusqu'en mars 2013 contribuerait de manière significative à consolider notre industrie.
2. **Extension du programme écoÉNERGIE pour les nouvelles maisons**. Jusqu'à maintenant, il n'y a pas d'aide financière directe du gouvernement fédéral pour l'installation d'un système géothermique dans les nouvelles résidences. Il a été suggéré à plusieurs reprises par nos membres qu'une extension du programme écoÉNERGIE aux nouvelles résidences consoliderait l'initiative de transformation des marchés initiée par la CCÉG et créerait des circonstances favorables pour plusieurs de nos entreprises qualifiées et pour nos professionnels accrédités.

3. **Réaménagement du programme écoÉNERGIE pour le chauffage renouvelable afin de soutenir les efforts de R&D.** Avec la récente croissance de l'industrie de la géothermie, plusieurs entreprises se sont engagées dans des programmes de R&D avec des résultats prometteurs. Deux de ces entreprises sont d'ailleurs situées à Thetford Mines. L'une œuvre dans le domaine du forage et l'autre, dans le secteur des fluides biodégradables. Or, nous sommes d'avis que ces efforts privés de R&D sont à risque si notre industrie vacille faute de croissance basée sur une activité économique soutenue. Nous recommandons donc que le programme écoÉNERGIE pour le chauffage renouvelable soit modifié afin de permettre aux innovateurs au sein de notre industrie de tester leurs idées et leurs technologies dans les marchés. Cette réingénierie du programme devrait aussi inclure les efforts de normalisation de ces nouvelles technologies.

En plus d'être réalistes, ces recommandations sont, à notre avis, porteuses d'un message d'espoir pour nos entreprises qui ont investi des milliers de dollars en R&D, formation et développement professionnel et en acquisition d'équipements à la fine pointe de la technologie. À défaut d'un marché solide capable de soutenir la croissance de notre industrie à court terme, plusieurs de nos membres, pour l'essentiel des petites entreprises familiales situées partout au Canada, auront énormément de difficulté à amortir leurs investissements et plusieurs pourraient éventuellement fermer leurs portes.

Sachant que nous pouvons compter sur votre appui, je vous prie d'accepter, monsieur le ministre, mes plus cordiales salutations,



Denis Tanguay  
Président-directeur général  
Coalition canadienne de l'énergie géothermique